

LA CCSA (81710 SAIX)
26 communes – 23 486 habitants

Recrute par voie contractuelle
Motif : accroissement temporaire

UN(E) EDUCATEUR-TRICE SPORTIF-VE (H/F)
A temps complet

CADRES D'EMPLOIS DES OPERATEURS D'ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES /
ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION
Filière sportive/ animation – Catégorie C

NOTRE TERRITOIRE :

La Communauté de Communes de Sor et Agout (CCSA) bénéficie d'une situation géographique privilégiée : elle représente un carrefour entre l'agglomération de Toulouse (35 km) et celle de Castres (commune limitrophe d'une partie de son territoire).

Un cadre naturel de qualité pour se détendre et se ressourcer, une politique volontariste pour développer des offres de services et de loisirs, un territoire rural qui s'engage pour associer le développement économique au développement durable... Bienvenue chez nous, bienvenue chez vous !

L'École des Sports de la Communauté de communes Sor et Agout

BMX, VTT, Trial, Voile, Tir à l'arc...

Créée en 1995, l'École des Sports de la Communauté de communes Sor et Agout s'appuie sur la seule piste de BMX homologuée du département du Tarn. Forte de ses 80 adhérents, elle poursuit le développement de ses activités en proposant une pratique adaptée à tous les niveaux, du loisir à la compétition.

Placée sous l'autorité du responsable de l'École des Sports, l'éducateur-trice sportif-ve assure l'encadrement, l'enseignement et l'animation d'activités physiques et sportives :

MISSIONS PRINCIPALES :

- ▶ Intervention au sein des projets sportifs en cohérence avec l'Ecole des Sports et la politique de l'Etablissement
- ▶ Encadrement de l'activité voile
- ▶ Encadrement des activités de pleine nature de type escalade, tir à l'arc, orientation
- ▶ Encadrer les activités handisports en voile, tir à l'arc
- ▶ Aide ponctuelle à la gestion du service location
- ▶ Aide à l'entretien du matériel de l'Ecole des Sports
- ▶ Aide à l'organisation des manifestations sportives de la base de loisirs
- ▶ Organisation et/ou mise en œuvre de manifestations sportives
- ▶ Surveillance et sécurité des activités sportives

PROFIL ET EXPERIENCE :

- ▶ Titulaire d'un diplôme d'Etat (BEES voile ou BPJEPS option voile),
- ▶ Permis bateau
- ▶ Expérience appréciée en encadrement sportif
- ▶ Connaissance des procédures d'urgence et de premiers secours PSC1
- ▶ Capacité d'adaptation à tous les publics (scolaires, jeunes adultes, seniors, personnes en situation de handicap, etc.)
- ▶ Bon relationnel avec les jeunes publics et les familles
- ▶ Personne sérieuse, fiable et investie
- ▶ Esprit d'équipe
- ▶ Autonomie, sens des responsabilités

CONDITIONS D'EXERCICE :

- ▶ Temps de travail hebdomadaire : temps complet (35h) ;
- ▶ Rythme de travail fortement lié au cycle saisonnier (été/hiver), avec des pics d'activité liés à la fréquentation de la base de loisirs
- ▶ Amplitude variable en fonction des obligations du service public
- ▶ Port de vêtements professionnels adaptés

Rémunération et avantages

- ▶ Rémunération statutaire + RIFSEEP
- ▶ Contrat groupe – mutuelle et prévoyance + Participation Employeur
- ▶ Tickets restaurant
- ▶ CNAS

POSTE A TEMPS COMPLET A POURVOIR rapidement

Adresser lettre de motivation, CV, copie des diplômes, dernier arrêté de situation :

Par mél : recrutement@communautesoragout.fr

**Par courrier : Monsieur le Président de la Communauté de communes Sor et Agout
550 Chemin des Héronnières
81 710 SAÏX**

Renseignements complémentaires :

Yannick ESCOUTE (Responsable de l'Ecole des Sports) – 05.63.72.84.84

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 3 novembre 2026